Image not found or type unknown

Abus de faiblesse et spoliation de personne agée

Par **gibuslegaulois**, le **20/11/2012** à **21:07**

une personne agée (plus de 80 ans)pas de ma famille est spolié de son argent et de son immobilier par une personne étrangere a sa famille "femme de menage' ou "copine';cette personne ,pendant un sejour a lhopital de la personne agée insttalle sa famille dans la maison .le proprietaire "amoureux' signe n;importe quel accord .

qui a droit de regard 'mairie ,gendarmerie .....,?
à qui et ou peut on le declarer ,?
salutations courtoises

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés